

LE BEAU LIEU

Bulletin no: 10 de septembre 1977

C'est avec regret que nous avons dû accepter la démission de monsieur Philippe Noël à titre de conseiller municipal.

Nous remercions de tout coeur monsieur Noël pour tous les services qu'il a rendus à la municipalité.

Le Conseil Municipal

CHIENS!

Etant donné que la race canine continue à poser un problème perpétuel, quatre municipalités sur les six du territoire de l'Ile d'Orléans s'appêtent à conclure une entente avec la S.P.A. (société protectrice des animaux) dans le but de régler une fois pour toute ce problème.

Les municipalités concernées sont Ste-Pétronille, St-Pierre, Ste-Famille et St-Jean.

Aussitôt que des décisions seront prises nous vous en informerons.

COUR MUNICIPALE:

Tel que nous vous en avons déjà informé nous continuons les démarches afin d'obtenir les services de la cour municipales de Beauport.

Nous attendons prochainement des développements en ce sens, que nous nous empresserons de vous communiquer.

TISSAGE:

Nous sommes désireux d'installer des tentures tissées aux fenêtres de la grande salle de la mairie ainsi qu'à celles du bureau du secrétaire-trésorier.

Nous sommes intéressés à encourager des artisans de l'Ile d'Orléans, c'est pourquoi nous demandons à toute personne intéressée à obtenir le contrat de communiquer avec nous par l'intermédiaire des personnes suivantes:

ANDREE TURGEON à 828-2518
ou PAULINE PATRY à 828-2820

LOISIRS:

Au cours de l'été, les activités suivantes ont eu lieu pour les jeunes de 5 à 13 ans.

Ving-quatre enfants ont été en mesure de passer des épreuves de la Croix-Rouge, soit du niveau aqua-bébé, pré-juvénile ou juvénile. Les cours ont été donnés par des instructeurs du YMCA et les résultats obtenus sont une preuve de leur compétence et de leur dévouement.

Nous tenons à profiter de l'occasion pour remercier les Soeurs Servantes du Saint-Coeur-de-Marie, m. et mme Gérard Matte, m. et mme Michel Bourbeau et m. et mme Albert Jessop qui ont mis leur piscine à la disposition de la municipalité pour ces cours.

Des cours d'athlétisme ont également été donnés au cours de l'été, à raison de deux périodes d'une heure par semaine. Une trentaine d'enfants ont participé d'une façon régulière à ces cours qui se sont terminés par un concours athlétique samedi le 27 août.

Ces cours ont été donnés bénévolement par des gens de la municipalité.

Durant tout l'été, monsieur Réal Rondeau avait mis son terrain de tennis à la disposition des loisirs, les lundi soirs qui fut utilisé au grand plaisir des participants. Nous tenons à remercier monsieur et madame Rondeau de leur collaboration.

Nous voulons également remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ces activités, remercier les parents qui ont envoyé leurs enfants à ces activités et les enfants eux-mêmes pour leur participation.

GUY ROYER
Conseiller municipal

COURS DE METIER INDIEN:

Tous les mercredi soir, dès la fin de septembre, vous pourrez suivre des cours de métier indien, à la salle de la mairie de Ste-Pétronille.

Ces cours d'une durée de 12 semaines auront lieu à la condition que nous ayons 15 participants.

Les frais d'inscription sont de \$ 15.00

Pour informations, communiquez avec Violette Goulet
à 828-9245

COURS DE DECORATION INTERIEURE:

Ces cours seront offerts à la mairie de Ste-Pétronille, tous les mardi soir, dès la fin de septembre, et ce, pendant douze semaines.

Les frais d'inscription sont de \$ 15.00 (Un minimum de 15 participants est requis pour la tenue de ce cours.

Pour inscription, communiquez avec Andrée Turgeon à 828-2518

ATELIERS DE BRICOLAGE

Des ateliers de bricolage auront lieu à la mairie de Ste-Pétronille, tous les 2 samedi à compter du 17 septembre.

L'horaire sera le suivant:

Enfants de 5-6-7 ans	10 heures
Enfants de 8-9-10 ans	11 heures
Enfants de 11 ans et plus	13 heures

L'inscription se fera à la première rencontre du 17 septembre.

Coût: \$ 2.00 par famille

Nous avons aussi un grand besoin de monitrices ou moniteurs bénévoles pour surveiller et aider les enfants.

Si vous pouvez offrir vos services, même de façon irrégulière, veuillez téléphoner à Monique Thivierge à 828-9657.

NOTEZ BIEN: Les enfants doivent apporter des ciseaux à bouts ronds.

LOISIRS

C'est avec regret que nous avons accepté la démission de Mlle Solange Drolet comme directeur des activités sportives.

Nous tenons à remercier Solange pour tout le temps et toute l'énergie qu'elle a bien voulu donner à l'organisation des sports à la municipalité.

Le directeur des activités sportives est maintenant monsieur Claude Bussières. Nous ne doutons pas que monsieur Bussières sera en mesure de continuer le travail si bien entrepris par mademoiselle Drolet.

Nous voulons aussi vous faire savoir que si vous avez des suggestions à nous faire concernant les loisirs, ou des projets à présenter, vous n'avez qu'à communiquer avec le responsable de chaque secteur, soit:

Activités sportives: Claude Bussières à 828-9527

Activités socio-culturelles: Andrée Turgeon à 828-2518

Nous attendons vos suggestions avec impatience.

GUY ROYER
Conseiller municipal

BALLET-JAZZ ET BALLET CLASSIQUE:

Des cours d'initiation au ballet-jazz et au ballet classique seront offerts aux enfants de 5 à 17 ans.

Ces cours auront lieu à la salle de la mairie tous les samedis du 24 septembre au 17 décembre inclusivement.

HORAIRE: 1er groupe 14.30 hres
2ème groupe 15.30 hres

COUT: \$ 5.00 par famille

Pour inscriptions, communiquez avec Elisabeth Pelletier à 828-2037